



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 6 juillet 2023 -

Délibération n°6.3.06/07/2023

relative à l'approbation des projets collaboratifs financés par la  
Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)  
pour l'année 2023-2024

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet  
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Approbation des projets collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus  
(CVEC) pour l'année 2023-2024**

Document fourni en annexe.

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 32  
Quorum : 16  
Membres présents : 12  
Membres représentés : 9  
Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 21

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les projets collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), tels que présentés en séance et décrits en annexe.

Chambéry, le 25 septembre 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **2 8 SEP. 2023**

Transmise au recteur le : **2 8 SEP. 2023**

**Modalités de recours contre la présente délibération :** La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°1

Thématique : Accueil et intégration

Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, Culture, CSTI et Animation de la lutte contre les discriminations

Objectifs	Proposer un environnement universitaire accueillant et correspondant aux besoins des étudiants et étudiantes avec une attention particulière pour le public des primo-arrivants.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p>Intitulé : <b>Vôga / Evènement d'accueil des étudiants primo-arrivants</b></p> <p><b>Présentation :</b> Cette action vise à accueillir et à intégrer les nouveaux étudiants et étudiantes arrivant à l'USMB en proposant une journée d'accueil sur chacun des trois campus de l'université. Ces journées ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir les services universitaires et permettre leur identification</li> <li>• Faciliter la familiarisation avec un nouvel environnement d'étude (campus et territoire)</li> <li>• Créer du lien et de l'interaction</li> <li>• Répondre aux interrogations des étudiant.es au moment de la rentrée</li> <li>• Permettre aux étudiant.es de s'approprier l'identité USMB</li> <li>• Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles et aux enjeux environnementaux</li> </ul> <p>Une journée entière sera banalisée pour les étudiant.es néo-bachelier.es. Lors de celles-ci, les étudiant.es seront invité.es à participer à trois temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un parcours ludique</b> lors duquel des services à l'étudiant, des associations étudiantes ainsi que les partenaires du territoire assureront des stands d'informations.</li> <li>• <b>Un temps de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles</b></li> <li>• <b>Un temps de sensibilisation aux enjeux environnementaux</b></li> </ul>

Enfin, ces journées se veulent conviviales et festives. Pour cela, plusieurs animations seront proposées tout au long de la journée (concerts, jeux, etc.).

**Acteurs** : services à l'étudiant, composantes de l'USMB, structures partenaires de l'université, associations étudiantes, SEP, DIRCOM, prestataires extérieurs

**Budget prévisionnel** : 40 000€

**Période de mise en œuvre** : entre le 5 et le 14 septembre 2023

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé** : **Etudiants Relais Vie Etudiante (ERVE)**

**Présentation** : L'USMB veille à l'accueil et l'intégration des étudiant.e.s. Dans le but de promouvoir l'accueil et l'intégration des étudiant.es par leurs pairs ainsi que pour dynamiser la vie de campus, le SVEC recrutera 4 Etudiant.es Relais Vie Etudiante (ERVE) par campus pour la période de septembre à juin. Ils participeront de façon active aux différents évènements et actions portés par le SVEC et s'impliqueront notamment dans l'animation des campus (dont un temps convivial hebdomadaire) ainsi que la communication entre l'USMB et la communauté étudiante tout au long de l'année universitaire. Ils interviendront notamment de façon privilégiée lors de la rentrée pour informer les étudiant.es.

Les ERVE, "ambassadeurs USMB", participent par ailleurs à des évènements de l'établissement tels que la journée portes ouvertes. Les missions des ERVE sont rythmées par le calendrier universitaire et varient selon les nécessités de service.

**Acteurs et partenaires** : SVEC

**Budget prévisionnel** : 41 100 €. Ce budget prévoit l'intervention de 12 étudiant.e.s en moyenne 4h par semaine durant 36 semaines auxquelles sont ajoutées 15h en prévision de leur participation à une journée de formation ainsi qu'à l'évènement Vôga, pour un total de 1 908h. Il comprend également 100€ pour une prestation petit-déjeuner lors de la formation des ER.

**Période de mise en œuvre** : Septembre 2023 à juin 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé** : **Etudiants Relais Internationaux (ERI) pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux et la promotion de la mobilité étudiante à l'international et au sein de l'alliance UNITA**

### Présentation :

Cette action vise à employer six étudiant.e.s relais, soit deux par campus comme suit : 1 étudiant.e.s relais par campus de septembre à juillet et 1 étudiant.e relais par campus en renfort pour les mois de septembre et d'octobre. Leurs principales missions seront les suivantes :

- Offrir un accueil et un accompagnement spécifiquement dédiés au public international. Ils pourront renseigner et accompagner les étudiant.e.s internationaux dans leurs démarches à leur arrivée en France. Sur les campus - Distribution des Welcome Bags/ Welcome Box / documentation / infos pratiques, présence lors de chaînes d'inscriptions et des réunions d'accueil de rentrée (pour les étudiant.e.s internationaux freemover, en échange et à ACCENTS). Hors des campus, sur rdv- Accompagnement à la banque, accueil à la gare, aider dans la recherche un logement, carte de transport, ouverture ligne téléphonique, ...

- Après la rentrée, volonté de conserver un étudiant.e relais spécifiquement dédié au public international par campus, afin d'assurer un suivi tout au long de l'année et d'assurer l'intégration des nouveaux étudiant.e.s internationaux. Pour ce faire, un café mensuel des étudiant.e.s relais sera mis en place afin de permettre aux étudiants de se rencontrer. Ils continueront aussi à assurer un service d'aide et de renseignement auprès des étudiant.e.s internationaux via une adresse mail dédiée et un compte Instagram. Ils pourront être ainsi sollicités pour aider les étudiant.e.s internationaux dans les situations suivantes : renouvellement de titre de séjour, changement de logement, recherche de job étudiant ...

- Ils pourront également être sollicités ponctuellement pour renforcer l'équipe du Pôle Accueil lors de l'encadrement de sorties culturelles ou sportives effectuées en semaine ou en week-end à destination des étudiants internationaux (ex : Welcome Party, week-end d'intégration, excursions à Chamonix, randonnées ...)

- Participation active à la promotion des mobilités à l'international auprès des étudiants à travers leur participation à la Semaine Internationale et via des actions de communications toute l'année pour informer les étudiant.e.s sur les différents dispositifs et opportunités d'études/stages à l'étranger.

- Participation active à la promotion de l'alliance UNITA dont fait partie l'USMB auprès des étudiants à travers des événements de communication autour des dispositifs de mobilités tels que les BIP, les mobilités rurales et les mobilités virtuelles. Ces actions seront menées au travers de divers événements l'UNITA Week et les UNITA Days.

- Total des trois contrats ERI courts (septembre et octobre) : 282 heures
- Total des trois contrats ERI longs (septembre à mi-juillet) : 1 243 heures
- Soit un total de 1 525 heures prévisionnelles pour l'ensemble des contrats

**Acteurs :** Pôle accueil, pôle support et bureau UNITA de la DRI ; étudiants relais internationaux (ERI) en collaboration avec le SVEC, le SSE et le SDS.

**Budget prévisionnel : 33 000€**

**Période de mise en œuvre : Septembre 2023 à juillet 2024 inclus**

**Nouvelle action ou action reconduite : Action reconduite avec évolution**

➤ **Action 4**

**Intitulé : Le café des étudiant.e.s**

**Présentation :** Cette action vise à rendre les étudiant.e.s relais de différents services plus visibles et accessibles. Cette action pourrait également permettre aux étudiant.e.s de mieux se représenter le rôle et les missions des services participants (SVEC, DRI et possiblement le SSE). Elle a également pour objectif de favoriser les rencontres et échanges entre étudiant.es lors de temps conviviaux et de mieux faire connaître les actions et événements de la CVEC. De plus, lors des premières semaines suivant la rentrée universitaire, elle permettrait, en complémentarité de l'évènement Vôga, de répondre aux interrogations des étudiant.e.s primo-arrivants. Aussi, un temps hebdomadaire animé par les étudiant.e.s relais avec une mise à disposition de boissons chaudes sera proposé. Un horaire et un lieu fixe seront définis afin de faciliter la visibilité de cette action. Les étudiant.es relais pourront faire des propositions d'animations diverses pour dynamiser la vie de campus lors de temps privilégiés entre pairs. Au cours de l'année universitaire 2022/2023, des étudiant.e.s semblant assez isolé.es ont pu participer à des temps de convivialité proposés par le SVEC. Cette action pourrait faciliter la participation de nouveaux étudiant.e.s et/ou à des étudiant.e.s peu habitué.es à participer aux actions de vie étudiante et ainsi les inviter à s'informer sur les actions à leur intention. Les étudiant.e.s arrivant en cours d'année et n'ayant pas participé aux événements d'accueil des étudiant.e.s primo-arrivant.e.s pourraient également se saisir de cette proposition.

**Acteurs et partenaires : SVEC, DRI, SSE**

**Budget prévisionnel : 1 500€**

**Période de mise en œuvre : De septembre à mars inclus**

**Nouvelle action ou action reconduite : Nouvelle action**

➤ **Action 5**

**Intitulé : Les ateliers BOOST**

**Présentation :** Le SUIOIP proposer aux étudiant.es des ateliers collectifs de méthodologie de travail universitaire, de connaissance de soi et de son potentiel et d'accompagnement collectif à la réussite de la vie universitaire. Ces ateliers d'1h30 sont proposés en format distanciel à des groupes de 12 à 14 participant.es et visent l'ensemble des étudiant.es. Une orientation vers ces ateliers est notamment préconisée par les Accompagnateurs à la Réussite Etudiante auprès des étudiant.es qu'ils accompagnent. Les ateliers proposés porteront notamment sur les thématiques suivantes :

- *S'organiser pour réussir*
- *Suis-je efficace ?*
- *Améliorer sa mémoire*

- *Booster sa concentration*
- *Développer son intelligence émotionnelle*
- *Booster la confiance en soi*
- *Communication non verbale : les petits gestes à éviter*
- *Améliorer sa prise de notes*
- *Booster sa motivation*
- *Gagner en aisance à l'oral*

**Acteurs :** SUIOIP et prestataire extérieur

**Budget prévisionnel :** 8 500€

**Période de mise en œuvre :** septembre à novembre 2023 puis janvier à mars 2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 6**

**Intitulé :** Horaires élargis dans les Bibliothèques Universitaires

**Présentation :** Les bibliothèques universitaires augmentent leurs horaires d'ouverture de deux heures supplémentaires le soir (19h à 21h) durant les semaines qui précèdent les examens des semestres pairs et impairs passant d'une ouverture hebdomadaire de 54h à 64h. Ce dispositif, qui fait suite à un appel à projets national du ministère, est assuré par deux emplois étudiants et un vigile, pour des raisons de sécurité, dans chacune des BU. Les horaires élargis n'ont pu être mis en place qu'à partir d'octobre 2021 en raison de la crise sanitaire. En 2021-2022, les horaires élargis ont été de 18 semaines (9 semaines de début novembre 2021 à la mi-janvier 2022 et 9 semaines de mars à début mai 2022). Les résultats d'une enquête lancée au printemps 2022 (800 répondants) plébiscitent le dispositif et font apparaître une demande d'ouverture sur des périodes plus importantes aux semestres impairs et pairs. C'est ainsi qu'en 2022-2023, les BU ont été ouvertes jusqu'à 21h du lundi au jeudi et jusqu'à 20h le vendredi du 3 octobre au 16 décembre 2022 et du 6 mars au 12 mai 2023, soit un total de 21 semaines. Les BU ont pu constater que la fréquentation augmentait de manière continue durant la période, avec une baisse ponctuelle durant les vacances de la Toussaint (interruption pédagogique). Elle culmine les quatre dernières semaines, qui correspondent à la période de révision d'examens. La fréquentation au printemps 2023 est sensiblement identique durant toute la période qu'au printemps 2022. La fréquentation des BU durant les horaires élargis a un effet notable d'augmentation du nombre d'usagers présents dans les BU tout au long de l'après-midi.

**Acteurs :** SCDBU

**Budget prévisionnel :** 28 200€

**Période de mise en œuvre :**

- Pour le semestre impair : les perspectives d'ouvertures élargies sont d'ouvrir les BU en soirée du lundi 2 octobre au vendredi 22 décembre 2023 en ajoutant une expérimentation d'ouverture sur 4 samedis en novembre-décembre (sous réserve d'application du plan de sobriété) pour les BU Annecy et Jacob et en retirant la semaine du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2023, compte tenu de la faible

	<p>fréquentation durant la semaine d'interruption pédagogique en 2022. Cela représente un total de 11 semaines.</p> <p>- <u>Pour le semestre pair</u> : les perspectives d'ouvertures élargies sont d'ouvrir les BU du lundi 4 mars au vendredi 17 mai 2024 soit 10 semaines et 2 jours.</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite</b> : Action reconduite</p>																																													
<p><b>Budget prévisionnel total du PC</b></p>	<p><b>Budget total TTC pour l'année universitaire :</b></p> <table border="1" data-bbox="400 607 1497 936"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Vôga</td> <td>40 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ERVE</td> <td>100€</td> <td>18 000€</td> </tr> <tr> <td>ERI</td> <td></td> <td>17 600€</td> </tr> <tr> <td>Café des étudiants</td> <td>1 100€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ateliers BOOST</td> <td>8 500€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Horaires élargis BU</td> <td>16 900€</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>66 600€</b></td> <td><b>35 600€</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="400 976 1497 1267"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Vôga</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>ERVE</td> <td></td> <td>23 000€</td> </tr> <tr> <td>ERI</td> <td></td> <td>15 400€</td> </tr> <tr> <td>Café des étudiants</td> <td>400€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Horaires élargis BU</td> <td>11 300€</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td><b>11 700€</b></td> <td><b>38 400€</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 102 200€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 50 100€</b></p> <p>Dans le cadre d'une éventuelle évolution de certaines actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.</p>	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Vôga	40 000€		ERVE	100€	18 000€	ERI		17 600€	Café des étudiants	1 100€		Ateliers BOOST	8 500€		Horaires élargis BU	16 900€		<b>Total</b>	<b>66 600€</b>	<b>35 600€</b>	Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Vôga			ERVE		23 000€	ERI		15 400€	Café des étudiants	400€		Horaires élargis BU	11 300€		<b>Total :</b>	<b>11 700€</b>	<b>38 400€</b>
Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale																																												
Vôga	40 000€																																													
ERVE	100€	18 000€																																												
ERI		17 600€																																												
Café des étudiants	1 100€																																													
Ateliers BOOST	8 500€																																													
Horaires élargis BU	16 900€																																													
<b>Total</b>	<b>66 600€</b>	<b>35 600€</b>																																												
Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale																																												
Vôga																																														
ERVE		23 000€																																												
ERI		15 400€																																												
Café des étudiants	400€																																													
Horaires élargis BU	11 300€																																													
<b>Total :</b>	<b>11 700€</b>	<b>38 400€</b>																																												
<p><b>Participation des étudiant.es</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiant.e.s relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiantes.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, un système de sondage sera à construire afin de favoriser la participation des étudiant.e.s à l'élaboration du contenu des actions via un partage d'avis et d'idées.</p> <p>Enfin, les avis d'étudiant.e.s exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>																																													

**Modalités  
d'évaluation**

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes auprès des étudiant.e.s, le recueil des avis des services et partenaires participants, le calcul du nombre de participation, etc.





## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°2

Thématique : Vie de campus écoresponsable

Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, Culture, CSTI et Animation de la lutte contre les discriminations

Objectifs	Soutenir la mise en place de différents aménagements et actions en lien avec la vie de campus en tenant compte des enjeux environnementaux.
Description des actions	<p>➤ <a href="#">Action 1</a></p> <p>Intitulé : Semaines de l'écologie</p> <p><b>Présentation :</b> Afin de sensibiliser les étudiant.es à l'environnement et l'écoresponsabilité, deux temps forts en lien avec ces thématiques seront organisés à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (novembre 2023) et la Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (avril 2024). Ces événements nationaux sont proposés par l'ADEME et le RESES et l'inscription d'actions dans le cadre de ces événements permet à l'USMB de s'inscrire comme actrice d'évènements recensés au-delà de son territoire.</p> <p>Concernant la programmation de ces deux semaines, les services de l'université (dont les services à l'étudiant, Unita, la DIRPAT, la cellule mobilité), les étudiant.es relais ainsi que les associations étudiantes seront invités à proposer des actions. Le SVEC coordonnera ces événements lors desquels des partenaires locaux pourront être conviés afin de valoriser leurs actions et proposer des animations. Le CROUS et d'éventuels autres acteurs du collectif Agir ensemble seront également associés pour participer à cette programmation commune. Les actions proposées pourront prendre diverses formes (ateliers, marche de ramassage de déchets, exposition, stand d'information, ...) Une attention privilégiée sera portée aux propositions des étudiant.es (étudiants relais et associations étudiantes) afin de valoriser les projets étudiants et proposés par des pairs.</p>

D'autres actions ponctuelles pourront également être proposées au cours de l'année, notamment des actions en lien avec la micro-forêt fruitière du campus du Bourget pour laquelle le partenariat avec l'association Paléopterre se poursuit pour ce projet pluri-annuel.

**Acteurs** : SVEC, CROUS, DIRPAT, Collectif Agir Ensemble, Unita, Associations étudiantes, Cellule mobilité, Acteurs du territoire (Association CIE, Grand Lac, Grand Chambéry, Grand Annecy, Agence écomobilité,...)

**Budget prévisionnel** : 9 000€. Ce budget correspond à 4 500€ par semaine d'évènements soit 1 500€ prévus par campus par évènement.

**Période de mise en œuvre** : Novembre 2023 et Mars 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé** : Action mobilité

**Présentation** : Des actions relatives à la mobilité (douce) des étudiants pourront être proposées dans le cadre d'une journée dédiée à la mobilité organisée par la cellule mobilité de l'université.

**Acteurs** : SVEC, DIRPAT, Service prévention, Cellule mobilité, Acteurs du territoire (Agence écomobilité, Vélobricolac...)

**Budget prévisionnel** : 800€

**Période de mise en œuvre** : Octobre 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé** : Evènements de convivialité mensuels

**Présentation** : Cette nouvelle action prend appui sur des demandes et attentes d'étudiants identifiés au cours de l'année universitaire 2022/2023. Elle a pour objectifs de dynamiser la vie de campus en développant les liens entre étudiant.es et les temps de convivialité tout en promouvant des propositions culturelles et ludiques. Les étudiant.es seront invité.es à participer une fois par mois à des animations comme par exemple des jeux de société, concerts, projections de films, quiz, etc. Certaines propositions prendront la forme de soirées thématiques ou jeux de société au sein des BU. Des collations seront prévues lors de ces temps.

**Acteurs et partenaires** : SVEC, BU

**Budget prévisionnel** : 3 000€. Ce budget correspond à 125€ par évènement pour 8 animations par campus au cours de l'année.

**Période de mise en œuvre** : septembre 2023 à avril 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : nouvelle action

#### ➤ Action 4

##### Intitulé : Ateliers vie associative et journées des associations

**Présentation :** Les associations étudiantes contribuent de façon importante à la vie étudiante et du campus. Afin d'encourager, accompagner et valoriser les initiatives des étudiant.e.s engagé.es, le SVEC organise deux temps forts en matière de vie associative :

- **Les Ateliers Vie Associative :** ces ateliers ont pour objectif d'animer des temps d'information et d'échange destinés à tout.e étudiant.e intéressé.e par l'engagement associatif dont les membres des associations étudiantes. Cette ouverture Ils permettent également d'accompagner les étudiant.es de la création vers la montée en compétence de leur association et seront principalement axés sur les thématiques suivantes :

- Connaître les bases pour créer une association
- L'organisation d'évènements : préparation et prévention
- Comment financer un projet ?
- Les Violences Sexistes et Sexuelles : comment agir ?
- La gestion financière d'une association
- Communication interne et externe : quelles cibles, quels enjeux ?
- Echanges et discussions sur la vie associative

Ainsi, 14 ateliers animés de façon participative vont être proposés sur les différents campus. Des ateliers ponctuels ciblés sur le FSDIE et la gestion budgétaire d'une association pourront être proposés ponctuellement en cours d'année selon les besoins et demandes identifiées. Cette année, un format hybride sera proposé afin de favoriser la participation.

L'ouverture des ateliers à un public d'étudiant.es non engagé.es peut permettre à des étudiant.e.s de s'informer, découvrir ce milieu et favoriser un éventuel engagement. Ces ateliers sont par ailleurs pensés comme des temps de convivialité privilégiés entre étudiant.es. D'autres ateliers pourront être rajoutés au cours de l'année notamment sur le FSDI et le Budget. Un format MOOC pourrait également être envisagé en complémentarité.

- **La Journée des Associations :** cette journée organisée sur chaque campus a vocation à rendre visibles les associations étudiantes lors d'un temps annuel privilégié. Les étudiant.e.s pourront ainsi découvrir l'offre associative proposée sur leur campus. Sur le modèle d'un village, les associations pourront proposer des stands et animations pour se faire connaître, échanger sur leurs évènements et mobiliser de nouveaux adhérents. Les associations étudiantes seront associées à la préparation et l'organisation de cet évènement.

De plus, le SVEC a pour objectif de renforcer la mise en réseau entre associations, la mise en lien d'étudiant.es intéressé.es par des projets associatifs ainsi que de rendre plus visibles les projets associatifs des associations (ce qui pourrait entre autres permettre aux associations d'avoir plus de participants à leurs évènements mais aussi d'accueillir de nouveaux membres.)

**Acteurs et partenaires :** SVEC, associations étudiantes, intervenants USMB (chargé.e de communication vie étudiante, étudiants relais santé,...) intervenants extérieurs (associations intervenant en matière de prévention et réduction des risques festifs, violences sexistes et sexuelles, ...)

**Budget prévisionnel :** 3 700€. Ce budget correspond à 1 300€ dédiés aux ateliers vie associative (alimentaire, financement d'intervenants extérieurs, financement d'une

formation Animafac pour les membres du SVEC) ainsi qu'à 2 400€ dédiés aux journées des associations sur chaque campus (soit 800€ par journée).

Période de mise en œuvre : Octobre et novembre 2023

Nouvelle action ou action reconduite : action reconduite

➤ **Action 5**

**Intitulé : Aménagements des campus**

**Présentation :** Différents aménagements et installations pourront être proposés au sein des trois campus et éventuellement au sein des IFSI d'Annecy et de Chambéry. Ces aménagements devront participer à la dynamisation de la vie de campus, favoriser le bien-être étudiant et comporter autant que faire se peut une dimension éco-responsable. Des propositions d'aménagements sont notamment attendues dans le cadre d'un groupe de travail portant sur cette thématique dans le cadre des orientations fixées par le Schéma Directeur de la Vie Etudiante. La prise en compte de l'avis des étudiant.es sur les différents projets qui seront proposés sera une dimension importante à prendre en compte.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, DIRPAT, SEP

**Budget prévisionnel :** 14 000€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2023/2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

**Budget  
prévisionnel  
total du PC**

**Budget total TTC pour l'année universitaire :**

Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale
Semaines de l'écologie	4 500€	
Evènements conviviaux	1 500€	
Evènement mobilité	800 €	
Ateliers vie associative	1 300€	
Journées des associations	2 400€	
Aménagements des campus	6 000€	
<b>Total :</b>	<b>16 500€</b>	

Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale
Semaines de l'écologie	4 500€	
Evènements conviviaux	1 500€	
Aménagements des campus	8 000€	
<b>Total :</b>	<b>14 000€</b>	

	<p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 16 500€  TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 14 000€</p> <p>Dans le cadre d'une éventuelle évolution de certaines actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.</p>
<p><b>Participation des étudiant.es</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiant.e.s relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiantes.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, un système de sondage sera à construire afin de favoriser la participation des étudiant.e.s à l'élaboration du contenu des actions via un partage d'avis et d'idées.</p> <p>Enfin, les avis d'étudiant.e.s exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes auprès des étudiant.e.s, le recueil des avis des services et partenaires participants, le calcul du nombre de participation, etc.</p>



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°

Thématique : Prévenir la situation de crise

Porteur(s) : SSE

#### Objectifs

Permettre à l'étudiant de trouver des ressources pour prévenir « les situations de crise »

#### Description des actions

➤ **Action 1 : Espace pause pour « Dépose »**

Intitulé : « Pause pour dépose »

Présentation :

Création d'un espace de rencontre sans rdv ouvert pour se poser, être écouter, et s'exprimer. Ce sera une permanence régulière une fois par semaine, l'étudiant sera accueilli par des professionnels du SSE, des ERS. Pour l'étudiant c'est un espace de soutien en dehors du service de Santé sur son campus.

Cet espace a pour mission d'enrayer un début de crises, de soulager l'étudiant en difficulté, de combattre la solitude lorsqu'il se sent en détresse.

Le lieu sera convivial et chaleureux. Expérimentation sur le site du Bourget cette année.

	<p><b>Acteurs et partenaires :</b> Professionnels du SSE, ERS</p> <p><b>Budget prévisionnel :</b> - Mobiliers (fauteuils, table basse, cafetière, brise-vues, vaisselle) 3000 € pour les 3 sites</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> semestre 1 achat matériel semestre 2 mise en place de la permanence 1 fois tous les 15 jours</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite :</b> Nouvelle action</p>																																				
<p><b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b></p>	<table border="1" data-bbox="724 723 1453 1032"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1 2023/2024</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achat matériel</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td>3000</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td>3000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="724 1070 1453 1379"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2 2023/2024</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td>0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 :</p>	Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale	Achat matériel									<b>Total :</b>	3000		<b>Total :</b>	3000		Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale	0									<b>Total :</b>	0	0	<b>Total :</b>	0	
Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale																																			
Achat matériel																																					
<b>Total :</b>	3000																																				
<b>Total :</b>	3000																																				
Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale																																			
0																																					
<b>Total :</b>	0	0																																			
<b>Total :</b>	0																																				
<p><b>Participation des étudiants</b></p>	<p>Soutien par les pairs, ERS</p>																																				
<p><b>Modalités d'évaluation des actions</b></p>	<p>Recensement du nombre d'étudiants qui passe à l'espace dépose. Nombre de permanences effectuées. Nombre d'orientation vers le SSE suite au passage des étudiants.</p>																																				



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°3

Thématique : Trouver des ressources en Matière de Santé

**Porteur(s) :**

**Service de Santé Etudiante**

**Objectifs**

Objectif général :

Aider l'étudiant à trouver des ressources en matière de Santé

Objectifs spécifiques :

Elargir l'offre de soins et de dépistages gratuits à destination des étudiants

Encourager les partenariats avec les structures de Santé, les associations

Développer le réseau autour de chaque campus afin d'orienter au mieux les étudiants

➤ **Améliorer le parcours de santé en matière de dépistage bucco dentaire**

**Intitulé : Sourire à l'Université**

**Présentation :**

Le plus souvent la prise en charge des soins dentaires a été retardée par l'étudiant :

- par crainte du coût



- difficulté à réaliser des démarches administratives liées à l'Assurance Maladie
- méconnaissance du Parcours de Soins et des taux de remboursement
- difficulté à obtenir un rendez-vous chez un praticien dans ce contexte d'urgence.

Objectif du projet : Proposer des consultations de dépistage bucco dentaire, faire le point sur les soins dentaires et leur prise en charge (12 demi journées de consultations répartis sur les 3 campus)

Acteurs et partenaires : SSE, UFSBD 73 74, CPAM 73 74

Budget prévisionnel : 8000 €

Période de mise en œuvre : nov/dec 2023 et janv/fev 2024

Nouvelle action ou action reconduite : reconduction  
104 étudiants pris en charge grâce à ce dispositif lors de l'année universitaire 2022-2023 (plus d'appel à projet de la CPAM l'an prochain)

Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)

Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Chirurgiens dentistes	4000€	
<b>Total :</b>	4000€	
<b>Total :</b>		

Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Chirurgiens dentistes	4000€	
<b>Total :</b>	4000€	
<b>Total :</b>		

TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 4000€  
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 4000€  
**TOTAL : 8000€**

Participation des étudiants

Modalités d'évaluation des actions	



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3

#### Thématique : Santé Bien Être

#### Porteur(s) : Service de Santé Etudiante

#### Objectifs

- Développer l'accueil, le soutien et l'accompagnement par les Pairs ici les étudiants Relais Sport.**
- Développer la pratique sportive des étudiants au sein des campus universitaires en leur autorisant une pratique accompagnée par des tuteurs qualifiés.
  - Répondre à la demande d'une modalité de pratique physique « plus libre » tout en étant guidés et encouragés à la poursuivre
  - Promouvoir la santé à travers l'activité physique en les incitant d'augmenter leur volume de pratique.

**Descrip-  
tion des  
actions**

➤ **Semaine d'information des prérogatives des étudiants relais sport « tuteurs »**

**Intitulé : Semaine d'information**

**Présentation :**

Les missions des étudiants relais sports tuteurs seront définies en concertation et les limites de leurs prérogatives fixées.

**Acteurs et partenaires : SDS**

**Période de mise en œuvre : début septembre**

**Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action**

➤ **Participation à des actions de Prévention et de Promotion de la Santé et création d'événement sur les 3 campus**

**Intitulé : Actions d'accompagnement étudiants relais sport tuteurs**

**Présentation :**

- les étudiants tuteurs seront amenés à s'entretenir avec les étudiants afin de mieux cerner leurs motivations, les freins à la pratique et évaluer leurs possibilités.
- Sur cette base, ils devront proposer une « trame » de reprise d'activité.
- Ils devront également effectuer un suivi fréquent et encourager les étudiants à poursuivre leurs efforts.

**Acteurs et partenaires : SVEC SDS SSE**

**Budget prévisionnel :**

400 heures réparties sur les 3 campus à 14,40 euros brut soit 20,16 euros chargées =>**8064 euros**

Prime de précarité : **576 euros**

**Total : 8640 euros**

**Période de mise en œuvre : de septembre à début juin**

**Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action**

<p><b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b></p>	<p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 / 2024 : 8640 euros</b></p> <p><b>Total des dépenses S1 ( septembre à décembre 2023)</b>  3/5ème des moyens mis au premier semestre pour initier la pratique soit <b>240H</b> et <b>4838,4 euros</b>  Prime de précarité: <b>345,6 euros</b>  <b>Total S1 :5184 euros</b></p> <p><b>Total des dépenses S2 (janvier à juin 2024)</b>  Actions du semestre 2 : <b>160 H</b> soit <b>3225,6 euros</b>  Prime de précarité: <b>230,4 euros</b>  <b>Total S2 : 3456 euros</b></p>
<p><b>Participation des étudiants</b></p>	
<p><b>Modalités d'évaluation des actions</b></p>	<p><b>Recrutement des ERS</b>  Mise en œuvre du recrutement en juin  Outil : Tableau de suivi</p> <p><b>Sollicitation des étudiants auprès des étudiants relais sport « tuteurs »:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tableau de suivi quantitatif</li> <li>- Fiche qualitative par étudiant suivi</li> <li>- Etudiant référencé ou non au sein du service des sports.</li> </ul>



0



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°3

Thématique : Vivre au mieux son quotidien d'étudiant

Connaître ses limites et celles des autres

#### Porteur(s) :

#### Objectifs

Connaître ses limites et celles des autres  
Accompagner les expériences

#### Description des actions

##### ➤ Action 1

Intitulé : Dispositif « Safe Pack »

Présentation : Accompagner les associations étudiantes labélisées grâce un dispositif d'organisation de soirées « Safe » permettant d'accéder à du matériel de prévention et des formations.

Durant l'année 2022/2023, 12 associations étudiantes ont fait appel à ce dispositif. 25 étudiant-e-s ont suivis la formation PSC1. 3 associations étudiantes ont fait appel par anticipation à ce dispositif en prévision de l'accueil des nouveaux étudiants pour la rentrée 2023 2024.

Les demandes portent essentiellement sur des outils de prévention type préservatifs, bouchons oreilles, réglettes alcool/substances, ...

Acteurs et partenaires : SSE Associations étudiantes SVEC

	<p><u>Budget prévisionnel :</u>  fonctionnement (matériel): 10000€  Formations PSC1, VSS, Réduction des risques en soirée: 2000€</p> <p>Période de mise en œuvre : durant toute l'année universitaire 2023/2024</p> <p>Nouvelle action ou action reconduite : action reconduite</p>
	<p>➤ Action 2</p> <p>Intitulé : Danse contact / Danse impro</p> <p>Présentation : mise en place d'un groupe d'expression corporelle type danse pour favoriser la rencontre de l'autre, sa présence, le corps de l'autre, son propre corps. 4 séances de 2h sur un campus.</p> <p>Acteurs et partenaires : SSE, ERS et Association de danse contact (type Carpe Diem et fabrique à danse, Cie Gambit)</p> <p>Budget prévisionnel : 1000 € .</p> <p>Période de mise en œuvre : début 2<sup>ème</sup> semestre 2023/2024</p> <p>Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action</p>
	<p>➤ Action 3</p> <p>Intitulé : Ateliers autodéfense</p> <p>Présentation : Proposer des ateliers d'autodéfense féministe. Ces ateliers ont la particularité d'appréhender les violences faites aux femmes en partant de ce qu'elles vivent réellement, tous les jours et sous toutes les formes : harcèlement sexuel, violences verbales, physiques, psychologiques, humiliations... Ces ateliers sont réservés à « toutes » étudiantes se définissant comme femmes selon un principe d'autodéfinition et a pour but de libérer la parole, rompre l'isolement et développer la capacité d'action des femmes en partant de situations vécues. La non mixité permet un espace de parole libre et sécurisée.</p> <p>La méthode utilisée comporte 4 volets : autodéfense émotionnel, mental, verbal et physique. 1 intervention de 3h sur chaque site. Ces ateliers ont déjà été réalisés ces 2 dernières années avec la récolte de témoignages d'étudiantes.</p>

Acteurs et partenaires : Association SISTA et SSE

Budget prévisionnel : 2000€ (pour les 3 sites)

Période de mise en œuvre : premier semestre 2023/2024

Nouvelle action ou action reconduite : Action reconduite

➤ Action 4

Intitulé : Théâtre forum

Présentation : Proposer des scénettes en lien avec la vie étudiante et faire émerger des échanges entre étudiants.  
 Ex : des étudiant-e-s se préparent à partir en soirée. Le réveil d'un étudiant le matin qui ne se souvient pas de sa soirée après une alcoolisation massive. Circulation d'une vidéo « gênante » sur les réseaux sociaux. 1 représentation sur chaque site.

Acteurs et partenaires : SSE et association d'acteurs

Budget prévisionnel : 3900€ sur les 3 sites

Période de mise en œuvre : second semestre année universitaire 2023/2024

Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Action 1	12000	
Action 3	2000	
<b>Total :</b>	14000	
<b>Total :</b>		

Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Action 2	1000	
Action 4	3900	



	<table border="1" data-bbox="724 163 1453 241"> <tr> <td data-bbox="724 163 967 203">Total :</td> <td data-bbox="967 163 1211 203">4900</td> <td data-bbox="1211 163 1453 203"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="724 203 967 241">Total :</td> <td colspan="2" data-bbox="967 203 1453 241"></td> </tr> </table> <p data-bbox="628 286 1153 315">TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 14000</p> <p data-bbox="628 322 1139 351">TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 4900</p>	Total :	4900		Total :		
Total :	4900						
Total :							
Participation des étudiants							
Modalités d'évaluation des actions	<p data-bbox="628 566 1331 595">Autoévaluation : mise à disposition de questionnaires.</p> <p data-bbox="628 602 1254 631">Tableau de suivis sur le nombre de participants.</p>						



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3 Santé Bien Etre

#### Thématique : Vivre au mieux mon quotidien d'étudiant

**Porteur(s) :**

**Objectifs**

**Lutter contre l'isolement**  
**Prévenir les risques de passage à l'acte**

**Description des actions**

**Action 1 :**  
**Espace Chill : Intitulé le corps « envie / en vie »**

Mise à disposition de supports au bien-être au sein d'espace Chill, dans un contexte de détente, de tranquillité, un moment calme propice à la détente support type « boxes »

Lieu : dans chaque service de santé étudiant, salle d'attente, bureaux des professionnels, salle de repos.

Acteurs et partenaires :

Ergonomes postures et attitudes  
 Animateur autour du corps et des supports à médiation

Budget prévisionnel :

Animation 400€  
 Différents objets supports :  
 Objets sensoriels, auditifs, kinesthésique, d'auto-massage, anti-stress : 4900€

**Période de mise en œuvre** : toute l'année (expérimentation à Annecy cette année Hall de l'IUT)

**Nouvelle action ou action reconduite :**

Nouvelle action

**Action 3 :**

**Café Sport Santé**

**Présentation :**

Rencontrer les acteurs du service des sports et des diététiciens autour d'un moment convivial au sein des locaux du service des sports.

Échanger autour des bienfaits de l'activité sportive, de l'offre proposée par le service des sports et des liens avec l'alimentation.

1 café sport par semestre et par site, soit 6 cafés sport.

**Budget prévisionnel :**

Collation : 60 X 6 = 360 euros

Diététicienne sur 6 interventions 1h30, 70 euros/ heure  
=630 euros

Total => **990 euros**

**Nouvelle action ou action reconduite :**

Nouvelle action

**Action 4 :**

**Action ramène ton pote**

**Présentation**

Encourager les étudiants inscrits au service des sports et pratiquant une activité physique et sportive encadrée à amener un autre étudiant afin de lui faire découvrir le service et de l'insérer dans la communauté des pratiquants.

**Détail des activités proposées :**

Escalade EA, JB, ACY (1 par site) = 3 cours

Bad EA, JB, ACY (1 par site) = 3 cours

Bodyform EA, JB, ACY (1 par site) = 3 cours

**Combat EA, JB = 2 cours ( coût différent = encadrement non enseignant)**

Cross training EA, JB (1 par site) = 2 cours

SDF ACY, CHY = 2 cours

Hand ball EA, ACY = 2 cours  
 Volley-ball ACY = 1 cours  
 FB masculin EA, ACY (2 cours EA + 1) = 3 cours  
 FS féminin JB, ACY = 2 cours  
 Rugby mixte EA = 1 cours  
 => soit 22 cours : **20 cours** encadrés par des enseignants et **2** par un vacataire non enseignant.

**Budget prévisionnel :**  
 (cf détail ci-dessus )  
 20 X 45 = 900 euros  
 2X62,5 = 124 euros  
 Total => **1024 euros**

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
- Espace Chill	4900€	
Budget sur l'année	400€	
Café sport	180€	315€
Ramène ton pote		1024 €
<b>Total :</b>	<b>5480 €</b>	<b>1339€</b>
<b>Total :</b>	<b>6819€</b>	

Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Café Sport	180€	315€
<b>Total :</b>	<b>180€</b>	<b>315€</b>
<b>Total :</b>	<b>495€</b>	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 6819€**  
**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 495€**  
**Total :9614 €**

**Participation des étudiants**





**Modalités d'évaluation des actions**

**Statistiques de rencontres et quantification des étudiants venu sur les temps d'actions**  
**Questionnaire de satisfaction à disposition**  
**Boite à idées interactives**



Annexe 1

Support Chill

 <p>Masseur de tête</p> <p>2,90 €</p>	<p>Cout unitaire 2.90€</p>
 <p>Rouleau massage pression</p> <p>24,90 €</p>	<p>Cout unitaire 24.90€</p>
 <p>FAUTEUIL ACOUSTIQUE DESIGN - SILENCE SOUND CENTER SSSHHH</p> <p>Identifiant produit : 0792CAB0002L80 ★★★★★ 162 avis</p> <p>Garantie à vie</p> <p>Configurer mon produit</p> <p>Dimensions Cabine L x P cm :</p> <p>L80 x P69</p> <p>Coloris tissu :</p>  <p>4 494,20 €<sup>HT</sup></p> <p>Dont 15,2€ d'éco-participation</p> <p>Disponible sous 7-8 semaines</p> <p>Quantité</p> <p>- 1 +</p> <p>Commander</p> <p>AJOUTER AU DEVIS</p>	<p>4494.20€</p>



3\*500 €/ semestre. Participation devis CROUS  
prestataire

Soupe ; Chocolat boisson en fonction de la saison



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3 – Santé Bien Etre

Thématique : Vivre au mieux mon quotidien d'étudiant·e

**Porteur(s) : Service de Santé Etudiante Service des Sports**

#### Objectifs

Proposer des actions ressourçantes tout au long de l'année.  
Développer les compétences psychosociales des étudiant·e·s : confiance, estime de soi, gestion des émotions afin de les aider à trouver leur équilibre.

#### Description des actions

##### ➤ Action 1 Proposer des activités ressourçantes

##### 1. Médiation animale.

**Présentation :** Favoriser l'estime de soi, et l'apaisement ; communiquer avec bienveillance

- 3 séances de médiation avec des chiens sur les 3 sites : 3 650 €
- 2 séances de médiation avec des petits animaux (cochon d'inde, lapin) : 3220 €

**Budget prévisionnel : Total médiation animale : 6870 €**

**Acteurs et partenaires :** Service de Santé Etudiant / Association de la Main à la pâte et Association Les p'tits poilus d'La Grotte

**Période de mise en œuvre :** Octobre 2023

**Action reconduite**



## 2. Va dehors, la nature te fait du bien

**Présentation :** Améliorer l'état de santé mentale des étudiant·e·s en utilisant la nature comme médiatrice :

Sensibiliser et / ou renforcer les connaissances des étudiant·e·s sur les bénéfices démontrés de la relation à la nature sur la santé mentale

Favoriser l'accès à la nature et à un environnement naturel proche de l'Université, accessible à tous et facilement

- Propositions de parcours / balades en autonomie, en milieu péri-urbain proches du campus sur les 3 sites
- 2 Balades - bains de forêts (durée de 2h30) sur chacun des 3 sites : 1 200 €

**Budget prévisionnel : Total médiation va dehors : 1 200 €**

**Acteurs et partenaires :** Service Des Sports et Service de Santé Etudiant, professionnels formés aux bienfaits de la nature.

**Période de mise en œuvre :** Mi-septembre 2023

**Nouvelle action**

## 3. Intitulé : Elaboration et création d'un jardin partagé sur le site de Jacob- Bellecombette

**Présentation :** Animations autour du jardin (légumes et fleurs) : alimentation, détente, activité physique douce pour améliorer l'état de santé mentale des étudiant·e·s en utilisant le jardin comme médiateur :

- Animation par association « petites bulles vertes » 3 200 €
- Investissements pour jardin : 1 800 €
- Communication pérenne sur site : 100 €

**Déroulement :**

- Expérimentation sur le site de Jacob Bellecombette
- A la Rentrée : Conférence gratuite en invitant tous les intervenants potentiels et les étudiant·e·s  
thème sur les bénéfices environnementaux et en santé d'un jardin
- Accompagnement dans la création du projet : 3 réunions sur 3 mois : fin 31/12/2023
- 8 ateliers de 3h sur 8 mois

	<p><b>Budget prévisionnel : Total médiation jardins: 5 100 €</b></p> <p><b>Acteurs et partenaires :</b> Service de Santé Etudiant – Service d’Exploitation et du Patrimoine</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> Septembre 2023</p> <p><b>Nouvelle action</b></p> <p><b>Budget prévisionnel : total action 1 : 13 540 €</b></p>
	<p>➤ <b>Action 2 Ateliers Bien être</b></p> <p><b>Présentation :</b> Sophrologie, Yogalate, Fitness/cardio (en présentiel et en visio) et séances de jeux d’échecs (expérimentation sur le Bourget) par Service Des Sports</p> <p>Chaque activité aura lieu 1 fois par semaine soit un total de 80 séances dans l’année</p> <p><b>Budget prévisionnel : Total action 2 : 6 000 €</b></p> <p>➤ <b>Action 3 : Soirée Découverte « Bouger plus »</b></p> <p><b>Présentation :</b> Proposer une soirée continue autour du fitness, du bien être avec une session de 45 min dans chaque activité (yoga, Zumba, Step, Tai-chi).</p> <p>2 Soirées dans l’année  Masse salariale : 555 €  Location matériel : 500€  Collation : 600€</p> <p><b>Budget prévisionnel : Total action 3 : 1 655 €</b></p> <p><b>Nouvelle action</b></p> <p>➤ <b>Action 4 : Permettre à l’étudiant d’évaluer son stress et lui donner des outils si nécessaire</b></p> <p><b>Présentation :</b> Avant la période d’interruption pédagogique de la Toussaint et celle de l’hiver, proposer des permanences conjointes entre les professionnels du Service de Santé Etudiant et du Service Des Sports autour du stress.</p> <p>Evaluer son stress  Accéder à 3 ateliers proposant des outils de gestion du stress  Masse salariale : 6*62.5 = 375 €  Sur les 3 campus : 1125 €</p> <p><b>Budget prévisionnel : Total action 4 : 1 125 €</b></p>

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Médiation animale	3 435 €	
Va dehors	600 €	
Jardin	3 500 €	
Ateliers Bien être	3 000€	
Bouger plus	550 €	278 €
Evaluation Stress		1 125 €
<b>Total :</b>	11 085 €	1 403€
<b>Total :</b>	12 488 €	

Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Médiation animale	3 435 €	
Va dehors	600 €	
Jardin	1 600 €	
Ateliers Bien être	3 000€	
Bouger plus	550 €	277 €
Evaluation Stress		
<b>Total :</b>	9 185 €	277 €
<b>Total :</b>	9 462 €	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 12 488 €**

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 9 462 €**

**Participation des étudiants**

**Modalités d'évaluation des actions**

Quantitatif :  
**Tableau de suivi de fréquentation pour chaque action**  
 Tableau d'Assiduité aux ateliers  
 Qualitatif :  
 Questionnaire de satisfaction  
**Bilans qualitatifs effectués par chaque intervenant**



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3 Santé Bien Être

Thématique : Accompagnement par les Pairs - les Etudiants Relais Santé

#### Porteur(s) : Service de Santé Etudiante

<b>Objectifs</b>	Développer l'accueil, le soutien et l'accompagnement par les Pairs ici les étudiants Relais Santé (ERS) Les ERS peuvent intervenir de façon transversale à travers tous les projets au sein de l'USMB qui visent à améliorer l'accès aux services dédiés à la vie étudiante et améliorer la sante et le Bien Etre de tout étudiant au sein de son campus.
<b>Description des actions</b>	<p>➤ <a href="#">Formation des ERS</a></p> <p>Intitulé : Semaine de formation des ERS</p> <p>Présentation :          Les ERS seront formés par des professionnels du SSE, et des intervenants extérieurs spécialistes de certains thèmes de santé.</p> <p>Acteurs et partenaires : SSE SVEC Le Pélican Le centre de Santé sexuelle Filactions Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme</p> <p>Budget prévisionnel : PSC1 600€ Pélican 300€ VSS 500€</p>

Période de mise en œuvre : A partir de la dernière semaine d'aout et durant l'année universitaire

Nouvelle action ou action reconduite : reconduction

- Participation à des actions de Prévention et de Promotion de la Santé et création d'événement sur les 3 campus

Intitulé : Actions ERS

Présentation :

Acteurs et partenaires : SVEC SDS SCD DRI ARE C2AESH

Budget prévisionnel :

Masse salariale

12 ERS sur 9 mois du 28/08/2023 à mai 2024

12 heures par mois

26283€

Projet ERS : 1000€

Période de mise en œuvre : Tout au long de l'année universitaire

Nouvelle action ou action reconduite : reconduction

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
Formation :	1400€	
12 ERS		12312€
<b>Total :</b>	1400€	12312€
<b>Total :</b>	13712€	

Actions Semestre 2 2023/2024	Fonctionnement	Masse salariale
12 ERS		13971€
<b>Projet ERS</b>	1000€	
<b>Total :</b>	1000€	13971€
<b>Total :</b>	14971€	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 13712 €**

	<p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 14971€</p> <p><b>Total : 28683€</b></p>
Participation des étudiants	
Modalités d'évaluation des actions	<p><b>Recrutement des ERS</b>  Mise en œuvre du recrutement en juin  Outil : Tableau de suivi</p> <p><b>Formation des ERS</b>  Pour chaque formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier</li> <li>- Déroulement</li> <li>- Contenu et durée</li> <li>- Coût</li> <li>- Résultats obtenus</li> <li>- Améliorations à moyen terme</li> </ul> <p>Outil : Tableau de suivi et questionnaire individuel</p> <p><b>Participation aux actions de prévention et de Promotion de la Santé et création d'un Projet :</b>  Pour chaque action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier</li> <li>- Déroulement</li> <li>- Contenu et durée</li> <li>- Coût</li> <li>- Résultats obtenus : Nombre de participants, retour sur échanges</li> <li>- Bilan individuel et collectif des ERS</li> <li>- Améliorations à court terme</li> </ul> <p>Outil : Emargement, tableau de suivi</p>



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3

#### Thématique : Santé Bien Être

#### Porteur(s) : Service des Sports

#### Objectifs

- Développer l'accueil, le soutien et l'accompagnement par les Pairs ici les étudiants Relais Sport.**
- Développer la pratique sportive des étudiants au sein des campus universitaires en leur autorisant une pratique plus flexible. (Étoffer l'offre d'accès en journée et week end : permettre l'accès aux ISU en journée, soirée et fin de semaine selon les disponibilités)
  - Répondre à la demande d'une modalité de pratique physique « plus libre » en leur permettant une pratique plus autonome malgré une « surveillance » visant le respect du règlement.
  - Accompagner les étudiants vers davantage d'autonomie en leur proposant l'accès à des contenus adaptés.
  - Promouvoir la santé à travers l'activité physique en les incitant à augmenter leur volume de pratique.

## Description des actions

### > Accueil des étudiants par les pairs ( campus de Jacob-Bellecombette)

**Intitulé : accès aux installations**

**Présentation :**

- Diverses activités peuvent être pratiquées en fonction de l'installation ouverte.
- Les **étudiants sont accueillis par des étudiants**
- Un rôle de promotion de la pratique sportive leur est également confié et toute initiative allant dans ce sens dans le périmètre de leur action est la bienvenue.

**Acteurs et partenaires :** SDS / CLOUS / SSE

**Budget prévisionnel :**

\* **420H** à 11,52 euros brut soit 16,13 euros chargées =>**6774,6 euros**

\* Prime de précarité: **483,84 euros**

**TOTAL => 7258,44 euros**

**Période de mise en œuvre :** de début septembre à début juin

**Nouvelle action ou action reconduite :** reconduction

### > Encadrement ( recensement, respect du matériel et du règlement ) par les pairs (3 campus)

**Intitulé : utilisation des installations de manière autonome**

**Présentation :**

- des créneaux dédiés à la pratique en autonomie des étudiants sont réservés au niveau des installations sportives d'Emile. Allais au Bourget, à la halle sportive du campus de Jacob et sur le site d'Annecy .

- Les étudiants « relais sport encadrement » sont chargés de veiller au respect du règlement et à une utilisation sécurisée et respectueuse du matériel à disposition

- Un rôle de promotion de la pratique sportive leur est également confié et toute initiative allant dans ce sens dans le périmètre de leur action est la bienvenue.

**Acteurs et partenaires :** SDS / CLOUS / SSE

**Budget prévisionnel :**

\* **1340 H** à 14 euros brut soit 20 euros chargées =>**27014,4 euros**

\* Prime de précarité : **1929,6 euros**

**TOTAL =>28944 euros**

\* Service de sécurité pour les samedis matin:

**4000 euros** de gardiennage pour les samedi matin sur les 2 sites, Jacob-Bellecombette et Le Bourget du Lac.

=> *Soit 2000 euros pour 24 samedis de 3h30 de présence du gardien par site.*

**Période de mise en œuvre :** de début septembre à début juin

**Nouvelle action ou action reconduite :** reconduction



<p><b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b></p>	<p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 / 2024 : 40202,44 €</b>  <b>Masse salariale : 36202,44 €</b>  <b>Fonctionnement : 4000 €</b></p> <p><b>Dépenses prévisionnelles S1 ( septembre à décembre 2023) :</b></p> <p>Heures étudiants relais sport accueil : 197h à 16,13 = <b>3177,61 euros</b>  Prime de précarité : <b>226,94 euros</b>  Total relais sports accueil: <b>3404,55 euros</b></p> <p>Heures Étudiants relais sport « encadrement » : 482h à 20,16 =<b>9717,1 euros</b>  Prime de précarité : <b>694,08 euros</b>  Total relais sports encadrement : <b>10411,18 euros</b>  <b>Total masse salariale S1 : 13815,73 euros</b></p> <p>Heures gardiennage samedis matin : <b>2000 euros</b>  <b>Total fonctionnement : 2000 euros</b></p> <p><b>Total S1 : 15815,73 euros</b></p> <p><b>Dépenses prévisionnelles S2 ( janvier à début juin 2024) :</b></p> <p>Heures étudiants relais sport accueil : 223h à 16,13 = <b>3597 euros</b>  Prime de précarité : <b>256,9 euros</b>  Total relais sports accueil: <b>3853,9 euros</b></p> <p>Heures Étudiants relais sport « encadrement » : 858 h à 20,16 = <b>17297,28 euros</b>  Prime de précarité : <b>1235,52 euros</b>  Total relais sports encadrement : <b>18532,8 euros</b>  <b>Total masse salariale S1 : 22386,7 euros</b></p> <p>Heures gardiennage samedis matin : <b>2000 euros</b>  <b>Total fonctionnement : 2000 euros</b></p> <p><b>Total S2 :24386,7 euros</b></p>
<p><b>Participation des étudiants</b></p>	
<p><b>Modalités d'évaluation des actions</b></p>	<p><b>Recrutement des étudiants relais sport:</b>  Mise en œuvre du recrutement en juin  Outil : Tableau de suivi</p> <p><b>Participation des étudiants au pratiques en autonomie:</b></p> <p>Suivi détaillé de la fréquentation sur chaque créneau et bilan effectué à la fin de chaque semestre.  Extraction statistiques de l'application dédiée aux pratiques en autonomie.</p>





## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°4

Thématique : Université connectée

Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, Culture, CSTI et Animation de la lutte contre les discriminations, DIRCOM, SCDBU

<b>Objectifs</b>	<p>Faciliter l'accès au numérique des étudiant.es via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.</p> <p>Favoriser la participation des étudiant.es dans le choix des évènements et aménagements relatifs à la vie étudiante et de campus et leur permettre de mieux identifier les actions financées par la Contribution Vie Etudiante et de Campus.</p>
<b>Description des actions</b>	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Prêt d'ordinateurs portables</b></p> <p><b>Présentation :</b> Dans un objectif de lutte contre la fracture numérique, cette action a pour objectif de maintenir un dispositif de prêt d'ordinateurs portables répondant aux besoins d'étudiant.es en difficulté d'accès à un matériel personnel. Pour cela, deux modalités de prêts seront reconduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des prêts courts d'une durée d'un mois, renouvelable une fois, accessibles au sein des BU.</li> <li>• Des prêts longs pour la durée de l'année universitaire, accordés suite à une évaluation sociale assurée par le service social et une validation en commission FSDIE aide sociale. Le suivi des stocks, la mise à disposition du matériel et la remise à jour des PC est assurée par le SVEC.</li> </ul> <p>La répartition du stock de PC est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 105 PC gérés par les BU</li> <li>• 70 PC gérés par le SVEC et répartis sur les 3 campus selon les besoins</li> </ul> <p>Un coût de réparation de PC dégradés ou cassés et l'éventuel remplacement d'ordinateurs est à prévoir. Les BU sollicitent notamment le remplacement de 3 PC endommagés. Une collaboration avec la Direction du Numérique est par ailleurs envisagée à cet effet.</p>

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, Service social, DN

**Budget prévisionnel :** 4 000€

**Période de mise en œuvre :** 2023-2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** Oui

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Prêt d'appareil photo

**Présentation :** Différentes demandes d'associations étudiantes portant sur l'accès à un appareil photo utile pour des projets associatifs ont amené le SVEC à proposer un projet de prêt d'appareil photo ouvert sous conditions à l'ensemble des étudiant.es. Ce prêt permettrait aux étudiant.es et associations étudiantes ayant un projet en lien avec la vie étudiante et de campus d'accéder à un appareil photo performant pour réaliser certains projets (par exemple des ateliers de photographie). Ce prêt pourrait être complémentaire à celui proposé par le CAV du campus de Jacob qui est exclusivement dédiés aux projets réalisés dans le cadre d'enseignements et sera encadré par une convention. Une collaboration avec le CAV sera nécessaire afin d'encadrer et accompagner la mise en œuvre de cette action et permettre aux étudiant.e.s d'utiliser les appareils photos dans le respect du cadre juridique (droit à l'image, ...).

**Acteurs et partenaires :** SVEC

**Budget prévisionnel :** 4 000€. Ce budget correspond à l'achat de trois appareils photos afin de mettre à disposition un appareil par campus.

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2023/2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

➤ **Action 3**

**Intitulé :** Sondages ludiques

**Présentation :** Afin de favoriser la participation des étudiant.e.s dans des choix d'actions liées à la vie étudiante et de campus, des sondages pourraient régulièrement leur être proposés. Il pourrait par exemple s'agir de solliciter leur avis sur des aménagements du campus, des actions culturelles, etc. Le fait de solliciter les étudiant.e.s en amont des actions de vie étudiante proposées sur chaque campus pourrait être intéressante afin de favoriser leur participation au déroulé des actions. Ces sondages pourraient prendre différentes formes (de façon dématérialisée ou via un support de participation matérialisé sur un campus). Cette action pourrait par ailleurs permettre une meilleure identification des actions financées par la Contribution Vie Etudiante et de Campus.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, DIRCOM

**Budget prévisionnel :** 400 €

	<p>Période de mise en œuvre : Année universitaire 2023/2024</p> <p>Nouvelle action ou action reconduite : Nouvelle action</p>																														
<p><b>Budget prévisionnel total du PC</b></p>	<p>Budget total TTC pour l'année universitaire :</p> <table border="1" data-bbox="400 439 1497 763"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chargé de communication vie étudiante</td> <td></td> <td>14 500€</td> </tr> <tr> <td>Appareils photos</td> <td>4 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sondages</td> <td>400€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prêt d'ordinateurs</td> <td>2 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td><b>6 400€</b></td> <td><b>14 500€</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="400 842 1497 1084"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prêt d'ordinateurs</td> <td>2 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chargé de communication vie étudiante</td> <td></td> <td>14 500€</td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td><b>2 000€</b></td> <td><b>14 500€</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 20 900€  TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 16 500€</p> <p>Dans le cadre d'une éventuelle évolution de certaines actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.</p>	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Chargé de communication vie étudiante		14 500€	Appareils photos	4 000€		Sondages	400€		Prêt d'ordinateurs	2 000€		<b>Total :</b>	<b>6 400€</b>	<b>14 500€</b>	Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Prêt d'ordinateurs	2 000€		Chargé de communication vie étudiante		14 500€	<b>Total :</b>	<b>2 000€</b>	<b>14 500€</b>
Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale																													
Chargé de communication vie étudiante		14 500€																													
Appareils photos	4 000€																														
Sondages	400€																														
Prêt d'ordinateurs	2 000€																														
<b>Total :</b>	<b>6 400€</b>	<b>14 500€</b>																													
Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale																													
Prêt d'ordinateurs	2 000€																														
Chargé de communication vie étudiante		14 500€																													
<b>Total :</b>	<b>2 000€</b>	<b>14 500€</b>																													
<p><b>Participation des étudiant.es</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiant.e.s relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiantes.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, un système de sondage sera à construire afin de favoriser la participation des étudiant.e.s à l'élaboration du contenu des actions via un partage d'avis et d'idées.</p> <p>Enfin, les avis d'étudiant.e.s exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>																														
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes auprès des étudiant.e.s, le recueil des avis des services et partenaires participants, le calcul du nombre de participation, etc.</p>																														



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°5

#### Thématique : Égalité

**Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, Culture, CSTI et Animation de la lutte contre les discriminations**

Objectifs	Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être des étudiant.e.s qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leur handicap, dans une perspective positive et bienveillante de l'environnement étudiant.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Festival Plus d'Égalité</b></p> <p><b>Présentation :</b> Le Festival Plus d'Égalité est un événement récurrent, organisé depuis plusieurs années à l'université. Il est élaboré en co-construction avec différents services à l'étudiant et en collaboration avec la Ville de Chambéry. L'objectif de ce festival est de sensibiliser les étudiant.e.s sur les différences, de permettre l'expression et le débat autour de ces sujets et enfin d'informer sur les ressources existantes. Sur un temps donné, divers événements seront proposés afin d'encourager les étudiant.e.s à s'interroger sur les thématiques de l'égalité et des discriminations tout en les rendant acteurs sur ces questions. Ce festival, proposant un temps fort de l'année sur la thématique de l'égalité, pourra valoriser des expositions, conférences/débats, ateliers, animations ou encore une distribution de protections menstruelles durables. Les associations étudiantes sont par ailleurs invitées à valoriser des actions en lien avec ces thématiques dans le cadre du Festival.</p> <p><b>Acteurs et partenaires :</b> SVEC, BU, SSE, Mission Handicap, DRI, SUIOIP, SDS, CROUS, Ville de Chambéry, associations étudiantes</p> <p><b>Budget prévisionnel :</b> 25 000€</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> Février ou mars 2024</p>

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé** : Distributeurs de protections menstruelles

**Présentation** : Ce projet initié au cours de l'année universitaire 2022/2023 s'inscrit dans une dynamique de lutte contre la précarité étudiante, plus particulièrement la précarité menstruelle dont les conséquences néfastes ont pu être renforcées en raison du contexte particulier de ces dernières années. Véritable enjeu de santé publique, l'objectif est de réduire les impacts (physiques, mentales et sociales) négatifs ressentis et d'améliorer les conditions de vie au quotidien des étudiant.e.s. Il vise ainsi à sensibiliser les étudiant.e.s de l'université à cette problématique et à permettre à la communauté étudiante d'avoir accès gratuitement à des protections menstruelles composées de matériaux naturels.

Sur 2022-2023, une première année test a permis d'installer 5 distributeurs sur le campus de Jacob-Bellecombette, 5 distributeurs sur le campus du Bourget-du-Lac ainsi qu'un distributeur au sein des IFSI d'Annecy et de Chambéry avec un réassort programmé de façon hebdomadaire. Les retours suite au déploiement de ce dispositif sur les campus et dans les IFSI étant positif, il semble pertinent de poursuivre l'initiative sur l'année 2023-2024.

Pour cette deuxième année, le projet se matérialise via l'achat de nouveaux stocks permettant le réassort régulier des distributeurs installés sur les campus et dans les IFSI au cours de l'année 2022-2023. En collaboration avec le BDE Polytech à l'origine de l'installation de deux distributeurs supplémentaires sur le campus du Bourget-du-Lac sur l'année 2022-2023, l'achat d'un nouveau stock pour le réassort de ces deux distributeurs sera pris en compte dans la commande réalisée par le SVEC qui assurera un suivi global et commun du dispositif sur l'année 2023-2024 en collaboration notamment avec les SEP qui assurent le réassort des distributeurs sur les campus ainsi que les IFSI (le réassort du distributeur de l'IFSI de Chambéry étant assuré par le BDE de l'IFSI).

Les produits du prestataire Marguerite & Cie, seront conservés pour la deuxième année de déploiement du projet.

Cette action bénéficie d'un soutien financier de la Région AURA depuis 2023.

**Acteurs et partenaires** : SVEC, SSE, SEP du Bourget et de Jacob, IFSI Annecy et IFSI Chambéry

**Budget prévisionnel** : 14 000€

**Période de mise en œuvre** : Année universitaire 2023/2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite

### ➤ Action 3

**Intitulé : Actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles**

**Présentation :** Suite à l'enquête relatives aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et à la Santé Sexuelle menée auprès des étudiant.e.s de l'USMB en décembre 2021 qui a permis d'aboutir à une évaluation des besoins, l'université a pu proposer au cours de l'année 2022-2023 des actions ciblées afin de sensibiliser la communauté étudiante aux VSS. Les services engagés dans cette démarche souhaitent poursuivre leur investissement en proposant de nouvelles actions sur l'année universitaire 2023-2024.

Fruit d'un travail commun entre plusieurs services, notamment le SVEC et SSE, ces actions de sensibilisation pourront prendre différentes formes comme par exemple :

- Du théâtre forum
- Des ateliers
- Des conférences

Ces actions seront ouvertes à tous les étudiant.e.s

Des actions complémentaires à destination de publics ciblés seront également mises en place:

- Une action d'information sur cette thématique sera proposée aux associations étudiantes dans le cadre des ateliers de formation des associations.
- Une intervention lors de l'événement d'accueil Vôga sera déployée et visera à informer les primo-arrivant.e.s de l'existence de la plateforme de signalement ainsi que du dispositif d'accompagnement en place à l'université

**Acteurs et partenaires :** SVEC, SSE, composantes, intervenants extérieurs

**Budget prévisionnel :** 13 000€

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2023-2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

### ➤ Action 4

**Intitulé : Actions de sensibilisation à l'inclusion**

**Présentation :** Des actions en lien avec la thématique de l'inclusion seront proposées au second semestre. Elles pourront prendre différentes formes (témoignage, atelier participatif, ...) afin de sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux liés au handicap et à la lutte contre les discriminations.

**Acteurs et partenaires :** Mission handicap, SVEC

**Budget prévisionnel :** 3 000€

**Période de mise en œuvre :** Semestre 2 2023-2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action



<p><b>Budget prévisionnel total du PC</b></p>	<p>Budget total TTC pour l'année universitaire :</p> <table border="1" data-bbox="400 271 1501 517"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Protections menstruelles</td> <td>10 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sensibilisation VSS</td> <td>12 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chargé.e de mission Egalité</td> <td></td> <td>8 000€</td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td><b>22 000€</b></td> <td><b>8 000€</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="400 595 1501 925"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Festival plus d'Egalité</td> <td>25 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Protections menstruelles</td> <td>4 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sensibilisation VSS</td> <td>1 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sensibilisation inclusion</td> <td>3 000€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chargé.e de mission Egalité</td> <td></td> <td>8 000€</td> </tr> <tr> <td><b>Total :</b></td> <td><b>33 000€</b></td> <td><b>8 000€</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 30 000€  TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 41 000€</p> <p>Dans le cadre d'une éventuelle évolution de certaines actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.</p>	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Protections menstruelles	10 000€		Sensibilisation VSS	12 000€		Chargé.e de mission Egalité		8 000€	<b>Total :</b>	<b>22 000€</b>	<b>8 000€</b>	Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Festival plus d'Egalité	25 000€		Protections menstruelles	4 000€		Sensibilisation VSS	1 000€		Sensibilisation inclusion	3 000€		Chargé.e de mission Egalité		8 000€	<b>Total :</b>	<b>33 000€</b>	<b>8 000€</b>
Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale																																			
Protections menstruelles	10 000€																																				
Sensibilisation VSS	12 000€																																				
Chargé.e de mission Egalité		8 000€																																			
<b>Total :</b>	<b>22 000€</b>	<b>8 000€</b>																																			
Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale																																			
Festival plus d'Egalité	25 000€																																				
Protections menstruelles	4 000€																																				
Sensibilisation VSS	1 000€																																				
Sensibilisation inclusion	3 000€																																				
Chargé.e de mission Egalité		8 000€																																			
<b>Total :</b>	<b>33 000€</b>	<b>8 000€</b>																																			
<p><b>Participation des étudiant.es</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiant.e.s relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiantes.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, un système de sondage sera à construire afin de favoriser la participation des étudiant.e.s à l'élaboration du contenu des actions via un partage d'avis et d'idées.</p> <p>Enfin, les avis d'étudiant.e.s exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>																																				
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes auprès des étudiant.e.s, le recueil des avis des services et partenaires participants, le calcul du nombre de participation, etc.</p>																																				



## Fiche Action - Projets collaboratifs

### Année universitaire 2023/2024

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

#### Projet collaboratif N°6

#### Thématique : Vie culturelle

Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, Culture, CSTI et Animation de la lutte contre les discriminations

<b>Objectifs</b>	<p>La culture est un levier indispensable pour le bien-être et la réussite des étudiant.e.s. Sur les campus et hors les murs, les événements culturels permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges et de rencontres.</p> <p>Dans ce cadre, l'université s'est dotée d'un Groupe de Travail (GT) Culture afin de travailler conjointement, entre services universitaires et composantes, à rendre l'étudiant.e acteur.ice de sa vie de campus par la découverte et la participation à des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.</p> <p>Pour la seconde année consécutive, l'objectif est de proposer une programmation culturelle annualisée et adaptée (spectacles, activités, ateliers, etc.) hors maquettes de formation. La construction de cette programmation se fait en concertation avec le GT Culture et sur la base d'enquêtes et bilans réalisés au cours des années précédentes permettant une meilleure connaissance des besoins en termes d'attentes et de pratiques culturelles de la communauté étudiante.</p>
<b>Description des actions</b>	<p>➤ <a href="#">Action 1</a></p> <p>Intitulé : Événements culturels hors les murs</p> <p><b>Présentation :</b> L'intérêt de cette action est d'encourager les étudiant.e.s à assister à des spectacles et se rendre dans des lieux qu'ils ne fréquenteraient pas par eux-mêmes. Cet objectif ayant été atteint lors de la première année de mise en place (2022-2023), il a été décidé d'ancrer le dispositif de façon pérenne en poursuivant la démarche sur l'année 2023-2024. Dans ce cadre, il sera à nouveau proposé une billetterie étudiante permettant l'accès aux étudiant.e.s à :</p>

- des places de spectacles gratuites
- des places de spectacle à bas prix (2€)
- des visites de lieux culturels
- des places de cinéma gratuites
- des places pour des festivals
- des stages en lien avec une pratique artistique (exemple : théâtre, danse,...)

Les liens avec les partenaires culturels du territoire pourront être renforcés et développés afin d'étendre la diversité des événements culturels proposés aux étudiant.e.s.

Une soirée festive valorisant différents projets culturels étudiants pourrait être reconduite en 2024 au sein d'une structure culturelle.

**Acteurs :** SVEC, DRI, Partenaires culturels (Malraux, Bonlieu, La Traverse, Cinémas d'art et essai de Chambéry et d'Annecy, MJC de Chambéry, Auditorium de Seynod, Théâtre des collines, Les Carrés, Service culturel de la Ville d'Aix-les-bains, Festival de la BD de Chambéry, Art by Friends, ...)

**Budget prévisionnel :** 40 000€

**Période de mise en œuvre :** De septembre 2023 à avril 2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Événements culturels sur les campus

**Présentation :** En lien étroit avec le Groupe de Travail Culture, le SVEC souhaite poursuivre son engagement pour faire de la culture un axe fort de la vie étudiante à l'USMB. Aussi, la proposition d'activités culturelles variées sur les campus pourrait être renforcée avec notamment :

- Des ateliers organisés en collaboration avec des partenaires culturels afin de permettre une participation active des étudiant.e.s (danse, lecture, écriture, musique, etc.)
- Une résidence d'artistes pour encourager la création et permettre aux étudiant.e.s de découvrir le processus de création et l'évolution d'un projet artistique.
- Des représentations : le but est d'amener la culture directement sur le lieu d'étude et ainsi proposer des moments conviviaux (théâtre, danse, etc.)

Pour s'assurer de correspondre le mieux possible aux attentes des étudiant.e.s et aux spécificités de chaque campus, le programme des actions culturelles sur les campus sera établi à la lumière des enquêtes bilans réalisées sur l'année 2022-2023 auprès des étudiant.e.s.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, Partenaires culturels (Lectures plurielles, Brise Glace, Auditorium de Seynod, ...)

**Budget prévisionnel :** 20 000€

**Période de mise en œuvre :** De septembre 2023 à avril 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : Action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé** : Étudiant.e.s Relais Culture

**Présentation** : Les Etudiants Relais Culture (ERC) contribueront à rendre visible et à développer la programmation culturelle de l'USMB à destination des étudiant.e.s de l'université et des IFSI de Chambéry et d'Annecy.

Présents sur les trois campus, ils interviendront en soutien aux activités du SVEC sur des missions telles que :

- Les actions d'information et de communication sur l'offre culturelle de l'USMB auprès des étudiant.e.s
- L'animation des actions culturelles de l'USMB au sein des campus d'études et lors d'évènements extérieurs (billetterie étudiante au sein de structures culturelles)
- La participation au Groupe de Travail Culture de l'USMB au sein duquel les axes de l'offre culturelle sont définis
- L'évaluation de l'offre culturelle de l'USMB et le développement de nouvelles actions culturelles

Pour cette deuxième année, le recrutement d'un ERC par campus est conservé mais un nombre d'heures plus important est envisagé afin de répondre aux besoins identifiés.

**Acteurs et partenaires** : SVEC, partenaires culturels de l'université

**Budget prévisionnel** : 8 000€. Ce budget prévoit l'intervention de 3 étudiant.e.s en moyenne 3h par semaine durant 36 semaines auxquelles sont ajoutées 15h en prévision de leur participation à une journée de formation ainsi qu'à l'évènement Vôga, pour un total de 369h.

**Période de mise en œuvre** : De septembre 2023 à juin 2024

**Nouvelle action ou action reconduite** : Action reconduite

➤ **Action 4**

**Intitulé** : Concours artistique Prix des Talents

**Présentation** :

Le concours "Prix des Talents" a vu le jour suite aux résultats de l'enquête culture effectuée au premier semestre de l'année 2021-2022 qui avait mis entre autres en lumière le souhait des étudiant.e.s de se rencontrer et de partager leur passion avec des pairs, ainsi que de participer de façon active à des actions culturelles.

Entre les deux précédentes éditions, le concours "Prix des Talents" s'est développé et a gagné en visibilité (19 œuvres proposées en 2021-2022 et 39 œuvres proposées en 2022-2023). Aussi, une reconduction du concours est envisagée pour une troisième édition.

<p>De même que pour les éditions précédentes, ce concours aura pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser la pratique artistique étudiante auprès de la communauté étudiante</li><li>• Rendre actrice la communauté étudiante dans le cadre de l'offre culturelle de l'USMB</li></ul> <p>Le "Prix des Talents" est ouvert à tous les étudiant.e.s de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy, qui souhaitent participer seuls ou en groupe. De plus, c'est un concours qui se veut participatif, la communauté étudiante étant invitée à s'exprimer et à voter pour désigner les lauréat.e.s. Lors de la clôture du concours, une exposition ainsi qu'une cérémonie de remise des prix est envisagée afin de donner de la visibilité aux œuvres étudiantes plébiscitées et de récompenser les gagnant.e.s.</p> <p>Le GT culture est également partie prenante de ce projet. Il participe activement pour le choix de la thématique et le vote du jury.</p> <p><b>Acteurs et partenaires :</b> Membres du GT culture, SVEC, étudiant.e.s de l'USMB et des IFSI d'Annecy et de Chambéry</p> <p><b>Budget prévisionnel :</b> 3 000€</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> Année universitaire 2023-2024</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite :</b> Action reconduite</p> <p>➤ <a href="#">Action 5</a></p> <p><b>Intitulé :</b> Pratique musicale</p> <p><b>Présentation :</b> Régulièrement, le SVEC recueille des demandes de la part d'étudiant.e.s intéressé.es pour bénéficier d'un accès libre à des instruments de musique (piano, guitares, batterie, etc.) sur les campus. Pour tenter de répondre à ce besoin, un premier travail préparatoire a été réalisé au cours de l'année 2022-2023 et a permis de mettre en avant la complexité de réaliser un tel projet sur les différents campus (principalement pour des raisons de disponibilités de locaux).</p> <p>Toutefois la pratique musicale représentant un temps à la fois formateur et convivial entre étudiant.e.s, il semble important de pouvoir proposer des actions en ce sens. Pour cela, il est envisagé de collaborer avec des partenaires culturels du territoire disposant d'espaces adaptés à la pratique musicale pour rendre ces derniers accessibles à moindre coût à la communauté étudiante.</p> <p>La création d'un orchestre universitaire pourra également être envisagée si des attentes sont exprimées par les étudiant.e.s suite à une enquête.</p> <p><b>Acteurs et partenaires :</b> SVEC, structures culturelles (MJC Chambéry, Brise Glace, Cité des arts de Chambéry, APEJS, ...)</p> <p><b>Budget prévisionnel :</b> 1 300€</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> De septembre 2023 à avril 2024</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite :</b> nouvelle action</p>
--

➤ Action 6

**Intitulé : Prêt de jeux de société**

**Présentation :** Suite aux retours d'étudiant.es relais, de la demande de certaines associations étudiantes et d'un intérêt du service des BU et du SVEC quant au développement d'actions en lien avec la thématique des jeux de société, a émergé un nouveau projet de mise à disposition de jeux de société. Des étudiant.e.s relais seront notamment mobilisés dans le choix des jeux retenus. Au cours du premier semestre, une vingtaine de jeux de société seront proposés au sein de chaque BU et pourront être empruntés par les étudiant.e.s en prêt sur place ou pour une durée maximum de deux semaines. Après évaluation du dispositif sur le premier semestre, de nouveaux jeux pourront compléter l'offre proposée. Un budget est par ailleurs à prévoir pour le remplacement éventuel de pièces.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU

**Budget prévisionnel :** 2 400€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2023-2024

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

**Budget prévisionnel total du PC**

**Budget total TTC pour l'année universitaire :**

Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale
Evènements sur les campus	10 000€	
Evènements hors les murs	20 000€	
Etudiants relais culture		3 700€
Pratique musicale	650€	
Jeux de société	1 800€	
Chargée de mission vie culturelle		8 000€
<b>Total :</b>	<b>32 450€</b>	<b>11 700€</b>

Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale
Evènements sur les campus	10 000€	
Evènements hors les murs	20 000€	
Etudiants relais culture		4 300€
Concours artistique	3 000€	
Pratique musicale	650€	
Jeux de société	600€	
Chargée de mission vie culturelle		8 000€
<b>Total :</b>	<b>34 250€</b>	<b>12 300€</b>

	<p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 44 150€  TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 46 550€</p> <p>Dans le cadre d'une éventuelle évolution de certaines actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.</p>
<p><b>Participation des étudiant.es</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiant.e.s relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiantes.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, un système de sondage sera à construire afin de favoriser la participation des étudiant.e.s à l'élaboration du contenu des actions via un partage d'avis et d'idées.</p> <p>Enfin, les avis d'étudiant.e.s exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes auprès des étudiant.e.s, le recueil des avis des services et partenaires participants, le calcul du nombre de participation, etc.</p>